

Penser à ce que l'on écrit

Ecrire ce que l'on pense

FAMILLE

GAZETTE DES CAMPAGNES

PATRIE



Directeur: L.-de-G. FORTIN

Éditeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS

Série II, Vol. 12 — No 22 —

Sainte-ANNE-de-la-POCATIERE, (Kamouraska)

Jeudi le 16 avril 1953.

AGRONOMIE CANADIENNE FRANCAISE (92)

Marché des animaux et des produits animaux pour l'année 1953

(Conférence prononcée, le 12 mars 1953, à l'assemblée générale de la Société des Éleveurs d'Animaux de Race du Québec, par M. Pierre Labrecque, B.A. M.S.A., chef du Service d'Industrie Animale, au Ministère de l'Agriculture de Québec).

Lorsque j'avais essayé, au début de l'année 1952, d'établir quelques prévisions relativement au marché des animaux et des produits animaux, j'avais exprimé mon appréhension et j'avais posé de nombreuses réserves, tout en prévoyant que les mêmes forces maintiendraient l'activité économique sur un plan élevé. Il ne faut pas oublier, dans ce genre de pronostics, de faire une large part à certains facteurs qui influencent le marché, qui peuvent en changer les conditions avec une extrême rapidité et qui sont parfois imprévisibles. Nos marchés sont toujours soumis aux incidences internationales, aux variations économiques à l'intérieur du pays et à un certain nombre d'événements occasionnels causés par divers fléaux qui peuvent survenir.

L'an dernier, à peine avions-nous présenté un tableau encourageant des prévisions pour l'année 1952, un événement imprévisible vint en changer toute la signification. Je veux parler de la fièvre aphteuse, épidémie qui éclatait dans la province de la Saskatchewan, officiellement déclarée le 25 février 1952, et qui devait troubler profondément notre situation économique et déranger tous les calculs que les économistes canadiens avaient formulés quelques semaines auparavant, à la Conférence Agricole Fédérale-Provinciale, ainsi que dans les réunions ou les congrès de nos organismes agricoles de la province de Québec. Cette épidémie a eu des répercussions considérables dans toutes les provinces canadiennes et dans tous les pays qui font le commerce des produits animaux avec le Canada et avec la province de Québec.

Il fallait encore tenir compte de cette épidémie et de ses résultats désastreux, lorsque, à la fin de l'année 1953, plusieurs organismes agricoles ont invité, de nouveau, les économistes à établir des pronostics pour les prochains douze mois. A ce moment, quoique l'épidémie ait été déclarée officiellement terminée, ses effets sur les marchés se faisaient encore sentir et l'on a été contraint de la prendre en considération dans l'étude de la situation et des prévisions. Cependant, quelques semaines sont à peine écoulées depuis que ces études ont été présentées, particulièrement à la Conférence Agricole-Fédérale-Provinciale, que déjà la situation est changée, quelques jours même avant que je m'adresse à cette assemblée générale de la Société des Éleveurs des Animaux de Race de la Province de Québec. Ce qui me fournit amplement raison de prendre des précautions et de poser encore des réserves dans les pronostics des prochains mois à envisager, quoiqu'il convienne toujours, toutefois, de tenter d'étudier la situation et d'essayer d'établir des prévisions malgré la somme d'incertitude qu'elles présentent.

A la dernière Conférence Agricole Fédérale-Provinciale, on a observé combien le mouvement normal du bétail avait été interrompu en 1952, par l'apparition de la fièvre aphteuse et à la suite des embargos interprovinciaux et internationaux. Les embargos provinciaux une fois levés, on constatait que l'embargo américain affectait encore très sérieusement l'écoulement normal du marché canadien des animaux. A ce moment, c'est-à-dire en décembre 1952, on ne prévoyait pas, avec certitude, à quelle date serait levé l'embargo américain. Cette incidence internationale jetait une ombre au tableau des pronostics.

Cependant, l'heureuse nouvelle a fini par arriver; c'est maintenant un fait accompli et la situation est maintenant changée depuis quelques jours. En effet, à la date du 2 mars 1953, les Etats-Unis ont éliminé l'un des plus grands casse-tête de l'économie canadienne. Le secrétaire américain de l'Agriculture, M. Ezra Benson, a signé à Washington un ordre officiel qui met fin à l'embargo américain d'une année contre le bétail et les viandes en provenance du Canada et qui ouvre, de nouveau, aux canadiens et à la province de Québec, l'un des plus grands marchés du monde. Lorsque la nouvelle a été annoncée à la Chambre des Communes d'Ottawa, par l'honorable J.-G. Gardiner, ministre de l'agriculture, ne trouvez-vous pas que les députés ont eu raison de

faire éclater leurs applaudissements, exprimant ainsi la vive satisfaction de nos éleveurs devant un marché d'au moins \$125 millions de dollars qui ouvre ses portes et auquel la Province de Québec prendra sa large part. Cet événement est l'un des plus considérables à enregistrer dans les prévisions pour l'année 1953 et il permet d'envisager les prochains mois avec une confiance renouvelée et les espoirs les plus prometteurs.

Il faut mentionner aussi que l'année 1953 pourrait peut-être nous apporter d'autres développements dans la direction de l'Amérique du Sud, à la suite de la tournée commerciale de l'honorable C.D. Howe, ministre canadien du Commerce, accompagné d'une délégation d'économistes.

Nos éleveurs du Canada et de la province de Québec seront donc appelés, au cours des prochains mois, à s'introduire dans les débouchés commerciaux nouvellement ouverts et à profiter des avantages additionnels qui leurs sont offerts.

Quant aux prix, il va sans dire qu'au cours des prochains mois, ils seront étroitement apparentés à ceux des Etats-Unis. On prévoit normalement que la levée de l'embargo américain devrait avoir comme conséquence la hausse des prix de la viande au Canada, mais il se peut aussi, à cause de circonstances particulières, qu'il se produise un effet contraire.

De toute façon, la situation qui s'offre aux éleveurs du Canada et de la Province de Québec, pour le proche avenir, est sensiblement plus favorable et supérieure à celle de 1952.

Le fait de se réjouir de la réouverture du marché américain ne doit pas nous faire oublier, cependant, que le marché qui a toujours rapporté le plus à nos éleveurs est le marché local ou domestique. Les marchés étrangers sont des valves de sûreté mais ne sont pas les plus importants. C'est d'abord chez nous et autour de nous qu'il faut regarder, chercher à progresser et à améliorer.

Jetons maintenant un regard d'ensemble sur les différents secteurs de l'industrie animale et essayons d'apercevoir les avantages qu'ils présentent pour l'année 1953, c'est-à-dire les prochains quelques mois qui nous restent et dont nous devons tirer le meilleur parti possible.

Dans le secteur du porc, la production a augmenté depuis quelques années, ce qui a provoqué une baisse des prix, mais par contre, d'un autre côté, ce qui a entraîné une augmentation de la consommation. Il y a lieu de croire que cette tendance va se continuer en 1953, avec un prix de base protégé par l'Office de Soutien des Prix.

Quant à la consommation de la viande de mouton et d'agneau, elle n'a pas diminué et l'on entrevoit qu'elle se maintiendra à peu près au même niveau au cours de l'année 1953, mais il faudra tenir compte que les prix sont cependant à la baisse.

Dans le secteur des volailles et des oeufs, on entrevoit que les approvisionnements seront inférieurs en 1953, parce qu'il y avait 15 p. 100 moins de poussins en bas de six semaines sur les fermes, à la date du 1er juin 1952. Les ventes de poulets de fermes seront, par conséquent, moins considérables dans les premiers mois de 1953. Pour ce qui est de la dernière partie de l'année 1953, la mise sur le marché sera déterminée par le pourcentage d'éclosion du printemps. On prévoit, toutefois, que les prix seront fermes durant toute l'année.

La production 1953 du dindon subira probablement une légère baisse sur celle de 1952. Cette diminution serait attribuable à une légère chute des prix survenue au cours de l'année 1952.

Dans le secteur de l'industrie laitière, on s'attend à ce que la production du lait s'accroisse en 1953, parce que le nombre de bétail laitier s'élève continuellement depuis 1951 et qu'il continuera vraisemblablement d'augmenter en 1953. Le rapport entre le prix du boeuf et le prix du lait est devenu plus favorable à la production laitière et il apparaît que cette situation se continuera.

Au début de l'année, on prévoyait que si l'embargo américain n'était pas levé, le surplus de lait produit au Canada serait de 17 billions de livres. Etant donné que les restric-

(suite à la page 3)

Communiqué de l'évêché

En février dernier, Son Excellence Monseigneur Desrochers envoyait à Sa Sainteté le Pape, avec une aumône personnelle, les hommages et l'assurance des prières de ses diocésains, à l'occasion de l'anniversaire de Son couronnement.

Voici la réponse reçue ces jours derniers:

Du VATICAN, le 26 mars 53
SECRETARIA DI STATO

di
SUA SANTITA
N. 264057.

Monseigneur,

J'ai le plaisir d'accuser réception à Votre Excellence de sa lettre du 14 février et de la généreuse offrande qu'elle a voulu faire parvenir au Souverain Pontife à l'occasion de l'Anniversaire de Son couronnement...

Sa Sainteté, très sensible à ce geste déférent d'attachement à Sa personne vous remercie de tout coeur de vos dons, ainsi que de vos prières. Bien volontiers Elle accorde en retour à tous vos prêtres et fidèles et à vous-mêmes, en gage d'abondantes grâces sur tout le diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière, la faveur de la Bénédiction Apostolique.

Veillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments entièrement dévoués en N.S.

(signé) J. B. Montini
à Prosecc.

Ste-Anne-de-la-Pocatière,
le 10 avril 1953.

Service Anniversaire

Le service anniversaire de monsieur l'abbé Albert Nollet aura lieu à la Cathédrale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, mardi, le 21 avril, à 10 heures.

Monsieur l'abbé Nollet est décédé à Sillery, le 20 avril 1952. Il était chancelier du diocèse de Ste-Anne.

Les parents, les amis, les confrères sont invités à assister à ce service.

Récollecion à Ste-Louise

Ste-Anne (D.N.C.)— Une récollecion vient d'avoir lieu à Ste-Louise, Cté de l'Islet, sous les auspices des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Le dimanche matin, il y eut communion générale aux messes basses et sermon par M. l'ab-

(suite à la page 3)

Réunion du Conseil de Comté de Kamouraska

Ste-Anne-de-la-Pocatière, — (D.N.C.). — Le Conseil de la Corporation municipale du comté de Kamouraska tenait, ces jours derniers, une séance régulière en la paroisse de St-Pascal, chef-lieu du comté. En l'absence de M. le Préfet et sur proposition unanime du conseil, M. Alfred Massé, maire de St-Louis, devint président de l'assemblée.

Assistaient à la réunion: MM. Chs-E. Bouchard, maire de Ste-Anne-de-la-Pocatière; Roland Lévesque, maire de la paroisse de St-Pacôme; Roland Lévesque, maire du village de St-Pacôme; Louis Martin, maire de St-Denis; J.-François Jean, maire de St-Philippe de Néri; Léo Bard, maire du village de Kamouraska; Alfred Massé, maire de St-Louis de Kamouraska; Luc Landry, maire de la paroisse de St-Pascal; Prudent Martineau, maire du village de St-Pascal; Pierre Bérubé, maire de St-Germain; Herménégilde Ouellet, maire de Ste-Hélène; Philippe Laforest, maire de St-André; Léo Gendron, maire d'Andréville; François Lavoie, maire de St-Alexandre; Omer Pelletier, maire de St-Eleuthère.

MM. Elisée Lavoie, Alban Michaud, Gérard Bossé et quelques autres intéressés au cours d'eau Paradis qui coule en les municipalités de St-Pascal, St-Louis et St-Denis, qui souffrent de dommages sérieux dus aux mauvais entretien de ce cours d'eau, menacent la corporation de lui réclamer des dommages qu'ils subissent et cela faute d'intervention de la part du conseil, de faire exécuter des travaux qui s'imposent. Après étude, on en conclut que ce cours d'eau est réglementé en loi par procès-verbal depuis 1951; ce cours d'eau a besoin de travaux urgents pour le bon égouttement des terrains où il passe et on donne lecture d'une lettre de M. René Trépanier de la Commission de Drainage disant que pour faire suite aux instances de M. Alfred Plourde, le Ministère de l'Agriculture est prêt à se charger de l'exécution avec l'outillage de tous les travaux. Une demande sera donc faite au Ministère de l'Agriculture pour ces travaux.

Le secrétaire soumet ensuite au conseil le contrat notarié de la cession du terrain des Municipalités de St-Pascal et du village de St-Pascal en faveur du comté de Kamouraska pour l'érection d'un édifice devant servir de BUREAU D'ENREGISTREMENT au comté de Kamouraska, qui sera érigé aux seuls frais du Ministère des Travaux Publics de Québec, à l'avantage du comté de Kamouraska, lequel terrain a été acquis par ces municipalités, des Chevaliers de Colomb de St-Pascal. Sur proposition de M. Léo Gendron, maire d'Andréville, secondé par M. Léo Bard, maire du village de Kamouraska, que le terrain offert soit acheté par le Conseil du Comté de Kamouraska au prix de deux mille piastres, par annuité de quatre ou cinq ans.

Une requête de plusieurs intéressés du cours d'eau Rémi Chamberland qui coule dans les municipalités de St-Philippe et St-Denis demandant au Conseil que des travaux de creusage soient exécutés à la pelle mécanique avec l'intervention du Ministère de l'Agriculture, le tout suivant le procès verbal existant. M. Gérard Dumais de St-Denis paraît opposé à ces travaux disant qu'il ne permettra pas de passer sur son terrain avec une pelle mécanique. Cette demande devra être soumise au Ministère d'Agriculture avec prière d'y donner suite et le secrétaire est chargé de demander à l'Officier en loi du Ministère de l'Agriculture si ce creusage peut être fait à la pelle mécanique étant donné la plainte de M. Dumais.

Après étude et discussion en marge du Cours d'eau du Fronteau qui coule en les municipalités de St-Joseph, Ste-Hélène et St-André, il est proposé par M. François Lavoie, maire de St-Alexandre, secondé par M. Herménégilde Ouellet, maire de Ste-Hélène que le procès verbal de M. Alphonse Raymond, surintendant spécial qui règle et détermine le cours d'eau, soit homologué par le conseil sans amendement. Le secrétaire avisera les contribuables obligés à ce cours d'eau.

Le secrétaire donna ensuite lecture des correspondances échangées au sujet du cours d'eau Albert de Mont-Carmel et St-Gabriel; il était chargé d'envoyer au Ministère de l'Agriculture le compte des travaux exécutés en 1952 suivant la promesse d'octroi. Au sujet du Cours d'eau de la Ferme de St-Germain et St-André, il faudra d'abord réglementer ce cours d'eau en loi et faire la demande d'aide au département du drainage pour l'exécution des travaux à la pelle mécanique. M. Alphonse Raymond de St-Louis est appointé surintendant spécial de ce cours d'eau.

Quelques comptes payables sont passés en revue et acceptés par le conseil; ces comptes s'élèvent à \$278.71. Il fut aussi question de l'achat d'un clavigraph pour le bureau d'enregistrement.

A la demande de M. le Maire de Saint-Eleuthère, M. Omer Pelletier, et sur approbation unanime du conseil, il est résolu qu'une demande soit faite à la Commission Municipale de Québec, qu'une journée d'étude soit organisée et tenue au chef-lieu du comté de Kamouraska, à Saint-Pascal, dans le cours d'avril ou au début de mai prochain, afin d'y traiter comment doit être fait l'évaluation dans nos paroisses locales. Une telle journée d'étude donnée aux officiers municipaux et en particulier à MM. les estimateurs locaux, leur donnerait de l'expérience et leur permettrait de faire une évaluation plus juste et plus appropriée de la valeur réelle.

Le secrétaire du Conseil de Comté est ensuite chargé de solliciter de la Fédération de l'U.C.C. à Ste-Anne-de-la-Pocatière, du grain de semence pour les cultivateurs du comté de Kamouraska. Si cette demande est agréée, nous fournirons une liste des besoins locaux. Il restera à savoir les conditions d'achat et quelle est la contribution du gouvernement en pareil cas.

M. Pierre Bérubé, maire de St-Germain, donne avis de motion plus juste et plus appropriée de la valeur réelle. ment à l'effet de changer l'heure des séances de ce conseil, qui au lieu d'être tenues à 1 heure de l'après-midi devront être tenues à 10 heures de l'avant-midi.

10e année de réussite pour les cours de pommes de terre

Les 30 fils de cultivateurs qui terminaient le 13 mars dernier, les deux semaines de cours sur les pommes de terre, donnés à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, ont conquis l'admiration de leurs professeurs et de leurs visiteurs. Organisés pour la dixième année consécutive, par M. le professeur Elzéar Campagna, ils portèrent sur les principaux problèmes de la culture des patates. Des experts apportèrent leur collaboration à M. Campagna. Ayant eu même l'avantage, durant toute une journée, de voir les élèves à l'oeuvre, j'ai constaté combien ils étaient sérieux et suivaient avec attention, la leçon sur la bouillie bordelaise, donnée par M. Campagna, de façon si vivante et si compréhensive. Les garçons auxquels s'était jointe Mlle Laura Auclair, de Ste-Rose de Dorchester, se sont sûrement montrés dignes des sacrifices faits par leurs parents, pour les diriger vers l'Ecole Supérieure de Ste-Anne de la Pocatière. Mais, si je rapportais ici, le fruit de quelques-unes de mes entrevues.

Occupons-nous d'abord de Mlle Auclair! "Je viens, dit-elle, de Ste-Rose de Dorchester, où j'ai enseigné pendant quelques années, à la petite école du rang. Elevée sur la ferme paternelle exploitée maintenant par mes deux frères, je me suis toujours intéressée à la culture des légumes, particulièrement à celle des patates. Je mettrai sûrement en pratique tous ces renseignements, lorsqu'il s'agira ce printemps, de choisir la variété de semence, de la désinfecter et de la semer". Comme la Gaspésie, le Bas de Québec, le Lac St-Jean, la Beauce et les alentours de Québec étaient représentés, j'ai aussi interrogé quelques jeunes originaires de ces régions. Fils d'Armand Brisson, de la Pointe aux Outardes, cté de Charlevoix, ce qui veut dire qu'il n'était pas à la porte de chez lui, le jeune Hervé Brisson dit: "Mon père qui a été longtemps à la Baie Comeau, gérant d'un grand magasin, est installé depuis 4 ans, sur un lot de 150 acres et il ne le regrette pas; comme il veut ce printemps, faire la culture de quelques arpents de patates, il m'a envoyé ici, à Ste-Anne, lorsqu'il a appris par la radio, la date de l'ouverture des cours de patates. Chez nous, on a du bon terrain, pour la culture des patates. J'ai hâte d'en semer ce printemps".

M. Louis-Philippe Savard, de Mistassini, endroit renommé par le monastère et le vaste domaine agricole des RR.PP. Trappistes, est aussi un enthousiaste. "C'est la deuxième année que j'assiste à ces cours, dit-il, je suis revenu pour avoir plus de détails, sur les maladies et les moyens de lutte. Mon père fait 15 arpents de patates. L'an dernier, il a semé 128 poches et en a récolté 2,000. Un autre élève dont la rencontre me causa une vive surprise est M. Louis-Philippe Caron, de St-Michel de Squatteck. Il m'apprit qu'il m'avait connu, il y a 15 ans, alors qu'il faisait partie du cercle des jeunes agriculteurs de sa paroisse: "Quand vous venez chez nous, dit-il, je faisais de la terre neuve, j'élevais des veaux et j'étais heureux d'aller aux réunions du cercle". Fier de m'annoncer qu'il est marié, il précisa qu'il a dû faire un sacrifice, pour venir aux cours, mais qu'il sera récompensé, étant donné qu'il bénéficiera des renseignements qu'il a reçus, au sujet de la culture des patates.

Que dire maintenant de M. Chrysostôme Gosselin, ancien élève du cours moyen de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, qui 25 ans plus tard, revenant étudier à son Alma Mater. "Étant fermier, pour les Soeurs Grises de Beauport, dit-il, je suis heureux d'être revenus à Ste-Anne, parce que j'ai appris des choses nouvelles dont il n'était pas question, durant mes études, il y a 25 ans. Cela va me rendre service, parce que sur la ferme dont j'ai la gerance, l'on fait la culture des patates sur une grande échelle. L'an dernier, l'on a semé 150 minots et l'on a récolté 9,800 poches de 75 lbs".

On pourrait prolonger ces interviews auxquels participèrent d'autres jeunes, comme par exemple, M. François Paquet, de St-Nicolas de Lévis, M. Roger Pouliot, de St-Philémon de Bellechasse, M. Jean-Noël Goulet, de Péribonka, M. Alphonse Lachance de St-Laurent, I.O. Ce dernier dont le père a semé 188 minots et a récolté 3,000 minots, m'a édifié par son aveu courageux: "Je n'ai pas toujours aimé la terre; ça ne me disait rien. C'est dur travailler la terre, mon père m'a envoyé ici pour m'en donner plus de goût". Au nombre des élèves, il y avait M. l'abbé Rolland Boulet, du diocèse de Sherbrooke qui se spécialise en agriculture depuis septembre 1952. "Ces cours, une heureuse initiative du professeur Campagna qui les a organisés, avec l'appui du Ministère de l'Agriculture et celui du Service de l'Aide à la Jeunesse de Québec, me seront très utiles, lorsque je retournerai à mes activités, dont la principale est d'être le responsable des fermes de la Société de réhabilitation. Je serai sûrement heureux d'avoir acquis des connaissances sur la culture des patates, car sur cette ferme, l'on a semé l'an dernier, 28 arpents de patates et l'on a récolté 3,500 minots.

A propos des cours, mentionnons aussi qu'ils ne furent pas simplement théoriques, puisque les élèves durent prouver leur habileté à identifier une quarantaine de spécimens vivants de maladies des pommes de terre exerçant leurs ravages, tant sur les tubercules que sur les feuilles. Le jeune qui s'est classé premier n'a manqué qu'un seul exhibit. Ayant à l'issue de la classe, assisté avec les élèves au laboratoire à une démonstration sur la fabrication de la bouillie bordelaise, je demandai à M. Campagna avant de le quitter, de me donner ses impressions sur ces cours, dont il est depuis 10 ans, l'animateur dévoué! "Ils ont fait leurs preuves et ont été fertiles en résultats, dit-il, et je souhaite que les autorités du ministère de l'Agriculture et celles du ministère de la Jeunesse augmentent leur encouragement, aux autorités de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, qui a été la

(suite à la page 7)



LA
GAZETTE DES CAMPAGNES

est publiée à
Ste-ANNE-de-la-POCATIERE

par
FORTIN & FILS.

Directeur: Ls.-de-G. Fortin.

Abonnement:
1 an \$2.00
6 mois \$1.25
le numéro \$0.05

"Autorisée comme envoi postal
de la seconde classe"
"Ministère des Postes, Ottawa"

Une expérience concluante

Même ceux d'entre nous qui ne s'intéressent pas à la politique internationale, pourtant passionnante, ont lu et retenu le nom de M. A. Pinay, ce président du conseil des ministres de France qui avait entrepris avec un commencement de succès le relèvement économique de son pays. M. Pinay avait manifesté de belles qualités d'administrateur et aucun des défauts que l'on attribue généralement, à tort ou à raison, aux politiciens. Personne n'était moins bureaucrate que lui. Il envisageait les problèmes économiques avec la sagesse du premier venu qui aurait beaucoup de bon sens.

Un jour, M. Pinay tente une expérience. Dans un grand magasin il fit diviser un fromage Camembert en deux morceaux qui furent offerts à des prix différents. Dans un autre, c'est une pièce d'étoffe, en deux morceaux, qui fut offerte à des prix différents. Or, à l'un et à l'autre endroit, toujours, sans aucune exception, on a préféré la marchandise la plus chère quand on pouvait se procurer exactement la même à meilleur compte. C'est qu'en France comme ailleurs le snobisme règne, et que même les gens qui n'en souffrent pas sont généralement portés à croire que la qualité d'un produit est forcément liée à son prix.

Ici au Canada, on semble souvent manquer de confiance dans les produits canadiens et l'on achètera de préférence des "marques" étrangères. Nous ne sommes pas xénophobes et nous admettons d'emblée que nous avons beaucoup à apprendre, et à prendre des autres pays, et dans tous les domaines. Mais enfin, ce n'est sûrement pas pécher par étroitesse d'esprit que d'acheter, à valeur égale bien entendu, les marchandises de son propre pays.

Nous sommes solidaires du reste du monde, nous dit-on avec raison; à plus fortes raisons sommes-nous solidaires de nos compatriotes. Et, dit le vieux proverbe, charité bien ordonnée commence par soi-même. Quand nous achetons une marchandise canadienne, nous justifions l'emploi de plusieurs Canadiens et indirectement le nôtre propre. Il vaut certes la peine d'y songer et de se le rappeler.



Convention des Pêcheurs-Unis

Ste-Anne (D.N.C.)— Les pêcheurs-Unis de Québec ont te-

Agronomie canadienne...

(suite de la page 1)

tions américaines sont maintenant disparues, il y a lieu de reviser ces calculs, car le marché des Etats-Unis est censé en absorber une partie importante.

Pourvu que les conditions économiques générales se maintiennent approximativement ce qu'elles étaient en 1952, on s'attend à ce que la demande domestique du lait continue de s'accroître avec l'augmentation naturelle de la population et il n'y a pas lieu de croire que des changements notables ne surviennent dans les prix en général des produits laitiers.

On s'attend à une utilisation du lait liquide plus forte en 1953 qu'en 1952 et qu'au cours des années précédentes, principalement à cause de l'accroissement naturel de la population, et aussi à cause de la propagande et de la publicité qui se fait depuis quelque temps en faveur du lait, notamment par le Service des Produits Laitiers.

Depuis quelques années, la production du beurre de crèmerie a augmenté de 20 millions de livres, soit de 8 p. 100. Cette augmentation n'est pas seulement le résultat de la hausse de la production du lait, elle a pour cause également la direction plus considérable du lait vers les crèmeries, particulièrement celles qui manipulent le lait entier et qui fabriquent de la poudre de lait écrémé en même temps que du beurre. La production du beurre de crèmerie peut augmenter en 1953, mais elle dépendra largement de l'état du marché domestique et du marché d'exportation pour le fromage et les produits concentrés.

Il faut signaler que la production du fromage Cheddar a continuellement décliné depuis 1943, et qu'elle a été la plus basse du siècle au cours de l'année 1952. Cependant, la production de l'année 1953 devrait être sensiblement plus élevée que la quantité que peuvent absorber le marché domestique et le marché d'exportation, parce que la quantité exportée est plutôt négligeable. Nous avons tous en mémoire le rétrécissement du marché britannique pour le fromage. Si les débouchés d'exportation sont satisfaisants en 1953, il se peut que la production s'élève au-dessus de celle de 1952. En l'absence de débouchés sérieux, la production de 1953 se maintiendra pratiquement la même que celle de l'an dernier.

Les exportations des produits concentrés du lait entier ont subi des contraintes en 1952, par suite des taux d'échange et des restrictions sur l'importation, et aussi à cause de la concurrence élevée sur les marchés étrangers. Les prix payés pour le lait par les condenseries ont décliné. La demande mondiale pour le lait évaporé et le lait condensé est censée être plus forte en 1953 qu'en 1952 et il se peut que les exportations canadiennes augmentent dans ce secteur.

Durant l'année 1952, la production du lait écrémé en poudre a passé de 53 à 86 millions de livres. La demande a été bonne, particulièrement dans les marchés d'exportation et les prix sont demeurés fermes. La production de 1953 dépendra largement des marchés d'exportation. Ce marché subit des incidences internationales qui peuvent rapidement assombrir le proche avenir. Les réserves commerciales ont doublé en l'espace d'un an. Aux dernières nouvelles, soit le 4 mars 1953, le Gouvernement fédéral a décidé de se porter au secours de cette industrie en achetant 10 millions de livres à des prix légèrement inférieurs au niveau du marché, cette quantité devant être confiée au fond International de Secours à l'Enfance.

Quant à la production de la crème glacée, elle devrait être plus élevée en 1953 qu'en 1952 ou les années précédentes, afin de rencontrer les besoins d'une population toujours croissante.

En résumé, on peut affirmer que, pour l'ensemble de l'industrie animale, l'année 1953 présente des perspectives meilleures qu'auparavant, pour le Canada et pour la province de Québec. Depuis quelques semaines, on peut sans crainte adopter la note optimiste, conserver une confiance plus grande que jamais, et cultiver l'espoir que le proche avenir sera de plus en plus brillant et avantageux pour l'industrie animale, particulièrement les prochains mois de l'année 1953.

nu leur 14e Convention Annuelle à Grande-Rivière les 8 et 9 avril derniers. Plus d'une centaine de délégués représentaient les 3,000 pêcheurs syndiqués de la Gaspésie et de la Gaspésie et de la Côte-Nord. La Convention était sous la présidence de M. Arthur Fournier, de Grande-Vallée. M. C.-E. Désourdy, gérant-général et les officiers de la Centrale ont présenté à tour de rôle leurs rapports sur les activités de la dernière année.

Il ressort de ces chiffres que les pêcheurs de la Fédération ont apporté à leurs syndicats respectifs plus de dix-sept millions de livres de poisson depuis la morue et le saumon jusqu'aux pétoncles et crevettes. Cela représente une augmentation de trois millions de livres sur l'année précédente; elle est due non seulement à l'abondance inusitée du poisson, mais encore au fait que pour la première fois des pêcheurs utilisaient des bateaux de pêche moderne parfaitement équipés.

Le bilan a été lu et commenté par M. Guy Bernier, du Service Social-Economique. Les délégués qui en avaient une copie sous les yeux ont eu tout le temps voulu pour l'étudier, et ils l'ont approuvé à l'unanimité. Ils ont également appris que, malgré la baisse des prix de certains de leurs produits, les pêcheurs peuvent espérer une bonne et fructueuse année en 1954.

Mgr Paul Joncas, vicaire général de Gaspé, a bien voulu célébrer la messe d'ouverture et adressé la parole à la Convention. Fils de pêcheur, il comprend parfaitement leurs problèmes. Il a rappelé que dans une association professionnelle, il ne faut pas considérer seulement le chiffre d'affaires; ce qui importe c'est l'esprit d'union qui constitue l'âme du mouvement. Cet esprit coopératif est fait d'abord de charité naturelle, fruit de besoins communs et de légitimes aspirations vers un niveau de vie et de culture plus élevés; mais cette charité doit être comme imbibée de surnaturel; en sorte que l'esprit d'union soit plus fort et qu'il conduise à sa fin ultime de toute activité humaine.

Les directeurs ont été réélus pour un nouveau terme. Les assemblées générales seront tenues bientôt dans chaque syndicat, afin que les pêcheurs soient prêts pour la nouvelle saison laquelle s'annonce plus hâtive que d'habitude.

Récollection...

(suite de la page 1)

bé Charles-Eugène Raymond, aumônier diocésain des Cercles Lacordaire.

A la messe paroissiale, M. l'abbé Thomas Bélanger, curé de Ste-Louise, a félicité ses paroissiens de profiter de cette journée de prière et les a engagés à prendre de solides résolutions pour l'avenir. M. l'abbé Thomas Bélanger, curé de Ste-Louise, a félicité ses paroissiens de profiter de cette journée de prière et les a engagés à prendre de solides résolutions pour l'avenir. M. l'abbé C. E. Raymond donna également le sermon.

Le soir, à 6.00 heures, un grand souper canadien réunissait toute la paroisse en la salmunicipale. Assistaient à la table d'honneur M. l'abbé Thomas Bélanger, curé de la paroisse; M. Armand Michaud, maire; M. Martial Tardif, président des Cercles Lacordaire et plusieurs autres invités de la paroisse.

"Il faut exceller!"
A l'occasion de la mort inopinée de Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, le "Droit" rapporte que le regretté prélat ne parlait jamais à un auditoire de jeunesse sans leur donner ce mot d'ordre: "Il faut exceller!"

Educateur d'expérience, l'archevêque d'Ottawa savait à merveille que pareille devise, proposée à la jeunesse, était inspiratrice d'émulation et génératrice d'énergie. Les jeunes aiment qu'on leur témoigne de la confiance; ils aiment aussi à se voir proposer un idéal élevé. "Il faut exceller!" Toujours mieux! Toujours plus haut! Ces consignes ne devraient jamais être oubliées... des éducateurs.

Car, hélas!, même s'ils sont de plus en plus rares, nous en avons trop de ces grognons des deux sexes qui semblent se plaire à être des rabats-joies, comme si leur attitude revêche et pessimiste pouvait être de la moindre utilité en éducation.

Mgr Vachon inspirait confiance. Et il était bon, d'une bonté souriante, qui se révélait partout et à toute occasion. Sa bonté n'était pas faiblesse. Le poste difficile qu'il occupait ne permettait pas qu'il fermât les yeux sur les problèmes qui se posaient. Sa mansuétude intelligente eut raison de toutes les difficultés.

Et il trouva le moyen de dévoiler un talent d'organisation insoupçonné. Qui ne se rappelle le triomphe du Congrès Marial d'Ottawa? A l'annonce du projet, combien de gens pensèrent que c'était une gageure, qu'on s'exposait à un échec pénible... Mgr Vachon, souriant et priant, s'intéressa au moindre détail, à tous les paliers. La capitale canadienne aura-t-elle vu des jours aussi glorieux?...

"Il faut exceller!" C'est une sorte de testament que ce patriote discret et ferme, cet apôtre aussi humble que fervent, laisse à ses compatriotes et à sa nation toute entière. Il est curieux de constater que sa disparition porte à rappeler tant de choses accomplies, tant de charité, tant de vertu sereine! Plus que d'autres voix évanouies, la sienne continue de hanter le souvenir!

C'est peut-être la volonté de la Providence. Mgr Vachon était une âme de cristal, et son cœur était rempli de cette bienveillance persuasive qui respire la sainteté, Apôtre des grandes dévotions fondamentales, Jésus-Hostie et la Vierge Médiatrice, il s'en était fait le héraut autant par piété que par obéissance. Et il est mort "en service commandé", alors qu'il allait aux antipodes présider la mise en oeuvre d'un congrès eucharistique national.

Ses diocésains le pleurent. Ses compatriotes le regrettent profondément, mais ils sont fiers de lui... Il a excéllé!

(Avant-Poste Gaspésien)

ROGER MICHAUD, B.S.A.
Assureur-Vie
ASSURANCES GENERALES
VIE — FEU — AUTOMOBILE
ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE
Avenue Painchaud — Téléphone 114
STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE, Kam.

LE CALENDRIER DE **chez nous**
AVRIL
1953
PRESENTE PAR **Molson's**

<p>12</p> <p>1891—LES TRAMWAYS COMMENCENT A CIRCULER RUE WELLINGTON, A MONTRÉAL.</p>	<p>13</p> <p>1928—L'AVION ALLEMAND "BREITENBURG" LE PREMIER A TRAVERSER L'ATLANTIQUE DE L'EST A L'OUEST - ATTEINT SUR GREENLY ISLAND (DÉTROIT DE BELLE-ISLE).</p>	<p>14</p> <p>1937—L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE AUTORISE LA CRÉATION D'UN PARC NATIONAL A GASPÉ.</p>	<p>15</p> <p>1892—LE PRIX DE GROS DES OEUFS ATTEINT \$0.13 LA DOUZAINÉ.</p>
<p>16</p> <p>1934—AUREL JOLIAT REÇOIT LE TROPHÉE HART.</p>	<p>17</p> <p>1896—GRAVES INONDATIONS A MONTRÉAL—LE TRANSPORT EN BATEAU DE LA CÔTE DU BEAVER HILL A LA RUE ST-JACQUES CÔTÉ \$0.05.</p>	<p>18</p> <p>1921—UNE TEMPÊTE DE NEIGE RETARDE L'OUVERTURE DU "BASEBALL".</p>	<p>Calendrier présenté par Molson's pour rappeler aux Canadiens d'aujourd'hui les événements sérieux ou joyeux qui ont marqué les années écoulées.</p>



AGRONOMIE NOUS VOILA! PÊCHERIES



Responsables: Jacques Martin, Marcel Lévesque.

Au... de l'épée

Mon confrère pseudonyme Zonzon a déjà accusé des finissants de se jeter un peu trop dans les bras de Morphée. Je crois qu'il a tort, du moins si l'on regarde les événements de la dernière semaine, car ces garçons ont été d'une activité débordante et cela pour une cause qui ne les regardait pas du tout. Leur cerveau en éveil a même enfanté une solution pour régler définitivement le problème des élections (car il y a eu des élections à l'Association des Étudiants). Quoiqu'il en soit, je dois féliciter deux nouveaux confrères "d'Agronomie rendue facile" qui se sont hissés, on ne sait trop par quel prestige, jusqu'à l'Agronomie proprement dite.

Félicitations pour le coup d'état... inutile!

Ceci dit, je félicite les nouveaux membres du conseil d'administration de l'Association des Étudiants. M. Jean-Jacques Tremblay, succède à M. Armand Chabot, comme président. M. Alphonse Gagnon passe du rang de trésorier au rang de secrétaire. M. Pierre Guay remplace Alphonse comme trésorier.

Point n'est besoin de présenter MM. Tremblay et Gagnon. Ils ont déjà fait leurs preuves dans le passé. Comme trésoriers, ils ont tous deux réussi à boucler leurs budgets et même à avoir des surplus, ce à quoi ne parviennent pas tous nos hommes politiques sur les plans provinciaux et fédéraux.

Quant à M. Pierre Guay, il a l'étoffe d'un trésorier. Sa taille imposante, sa fière moustache brune, tout en lui dénote un homme qui saura tenir en ordre les finances de l'Association.

Mes impressions sur les élections? Les voici: elles ont été un succès cette année. La campagne électorale a été chaude et bien menée. Même une heure avant le vote, les observateurs les plus sérieux n'auraient pu prédire avec certitude qui l'emporterait. Il y avait à compter avec ceux qui avaient réservé leur opinion pendant la campagne et qui attendaient le vote pour se prononcer. On les appelait les "douteux", mais au fond c'étaient les vrais hommes sages. Il y aurait peut-être une autre catégorie de douteux; mais je préfère n'en pas parler.

Après le dépouillement du scrutin, tous ont applaudi frénétiquement les élus: preuve de l'unité qui règne dans notre milieu. Tous ont offert leur collaboration au nouveau comité.

En avant donc, pour une autre année de progrès!

Raymond Lessard.

Revue des Nations-Unies

Une publication internationale

Depuis le 1er juin 1952, l'ancien "Bulletin des Nations Unies" publié sous le nouveau titre de "Revue des Nations Unies", a pris un nouvel essor. Conçue à la fois comme un moyen de vulgarisation et comme un instrument de travail, cette nouvelle présentation est spécialement adaptée aux besoins et au goût du public de langue française.

La "Revue des Nations Unies" entend renseigner d'une façon pratique sur l'oeuvre et sur le fonctionnement de l'ONU, sans négliger aucun des domaines où s'exerce son activité; politique et sécurité; questions d'ordre constitutionnel et juridique; problèmes administratifs et budgétaires; sujets économiques, sociaux, culturels, etc. Elle présente en outre des exposés d'ensemble sur tous les problèmes importants de l'époque, des études politiques, économiques et financières rédigées par les meilleurs experts, des renseignements variés sur les ouvrages relatifs à la vie internationale, etc.

Par la valeur et l'étendue des renseignements qu'elle met à sa disposition, la "Revue des Nations Unies" est le plus utile instrument de recherche et d'analyse dont peuvent disposer les hommes publics, les professeurs, les hommes d'affaires, les commerçants, les universitaires, les journalistes, les sociologues, les étudiants, tous ceux enfin qui sont soucieux de suivre l'évolution du monde contemporain dans les divers domaines de la vie sociale. Ils trouvent dans la "Revue des Nations Unies" un moyen irremplaçable d'information et de culture.

La REVUE DES NATIONS UNIES est une publication mensuelle au prix de \$4.50 pour un an. Un numéro spécimen de la revue sera envoyé contre réception de 15 cents en timbres. Pour toute demande d'abonnement ou de spécimen, s'adresser à: "Revue des Nations Unies", C. P. 10, Station Dolorimier, Montréal.

Notre compétence professionnelle

Il me semble voir s'esquisser un sourire sur les lèvres de quelques copains, à la vue du sujet. Mais n'ayez crainte, il n'est pas question ici d'éblouir par un traité sur la compétence professionnelle, mais bien de communiquer certains aspects de la chose, en ce qui nous concerne plus particulièrement.

Pour la définir plus adéquatement, j'ai consulté mon ami

"Tout le monde va au cinéma"

Tout le monde va au cinéma. On peut le regretter ou s'en féliciter, mais on ne peut refuser de le constater.

Si cette affirmation n'est pas encore tout à fait exacte, elle le devient de plus en plus. Les gens de plus de cinquante ans ont reçu leur formation à une époque où le cinéma ne tenait pas une grande place dans la vie. Certains s'y montrent encore réfractaires. Nous les jeunes, nous avons été initiés dès notre jeune âge. Les films ont fait partie de notre découverte du monde et de la vie; le langage des images n'a pas été pour nous une langue apprise, mais une langue naturelle. Aujourd'hui, le cinéma ne cesse de se répandre et de nouvelles salles sont chaque jour créées.

Songeons à l'apparition de la télévision. Imagine-t-on l'extraordinaire importance que prendra le cinéma quand chacun pourra voir un film le soir en entrant chez lui? Il touche déjà un public beaucoup plus large que l'imprimé parce qu'il se présente sous un tout autre jour que ce dernier. Au lieu de s'exprimer avec des signes qui sont des symboles conventionnels, le cinéma s'exprime avec des images qui sont l'équivalent même des choses. Le cinéma depuis qu'il est parlant, emploie sans doute lui aussi des mots. Les images seules restent le langage international qui conserve la même signification pour le paysan chinois et le canadien. Mais les mots qu'emploie le cinéma sont des mots parlés. Si seuls les spectateurs qui parlent la même langue comprennent ces mots, ils les comprennent sans effort et directement: tous les habitants d'un pays en connaissent la langue, alors que le langage écrit est inégalement compris. Ces différences énormes entre le cinéma et l'écrit sont la raison profonde de la plus grande diffusion du cinéma. Il s'adresse à tous au lieu de s'adresser à quelques-uns, parce qu'il s'exprime en montrant les objets et les hommes comme nous les vivons dans la vie et parce qu'il n'utilise que du langage oral habituel.

Devant une telle invasion d'idées plus ou moins élevées (le cinéma est jeune et les chefs-d'oeuvres peu nombreux) et qui s'annonce de plus en plus menaçante, il va falloir s'armer. L'arme la plus efficace est toute indiquée, c'est la critique. Mais la critique d'un art populaire facile, que tout le monde veut voir, et aime dans la mesure où il se reconnaît et qu'enfin Scise a défini comme un "nouvel âge de l'humanité", serait vaine et inutile parce que c'est la production cinématographique qu'il faut critiquer. Les uns ont déjà commencé à faire couler l'encre, d'autres vont suivre. C'est une initiative fort louable mais qui ne touche que la minime partie des cinéphiles et qui ne modère guère les producteurs, ces capitalistes intéressés beaucoup plus au profit qu'au genre de film produit. N'avons-nous pas vu de ces "business men" investir des millions pour la réalisation de films tels que Joan of Arc, Quo vadis, et une foule d'autres. Est-ce le sentiment religieux qui les a pressés? Non! Ils étaient certains d'attirer des foules considérables et de réaliser un bénéfice record par le fait même.

Il semble donc facile de contrôler la production cinématographique; nous n'avons qu'à encourager les très bons films et à ne pas assister aux autres. C'est vrai et aussi simple que cela. Mais comment jugerons-nous un film si nous ne possédons aucune culture cinématographique, c'est-à-dire: si nous ne sommes pas habitués à réagir devant un film, si nous ne sommes pas capables d'analyser les styles différents de ce langage, de dégager et de juger la signification des films? Nous n'avons qu'une alternative à prendre: S'initier au cinéma de quelque manière que ce soit. Evidemment, le meilleur moyen c'est le ciné-club, quand il en existe un.

Ce que je trouve le plus curieux, c'est que dans les collèges classiques, on passe 7 ou 8 ans à apprendre, à analyser et à juger des textes écrits. On passe même de longues heures à scruter Corneille, Racine, Molière, et à travers eux, tout le théâtre. Pourtant, très rares sont les étudiants qui peuvent ou pourront, une fois dans la vie, fréquenter le théâtre. Cependant, 85% de ces étudiants iront au cinéma. Certains verront même un film par semaine, et il existe encore des collèges où les étudiants n'ont même pas un cours destiné à leur apprendre comment on peut juger un film.

Pour ma part, je remercie mon ancien collègue de m'avoir initié au moins, aux grandes lignes du cinéma, en nous faisant bénéficier des précieux conseils d'un ciné-club étudiant.

Pierre-J. Paulhus, 1ère Pêch.

X. Nous sommes tombés d'accord sur ceci, que la compétence, en général, serait la capacité ou l'aptitude de quelqu'un à remplir une charge à lui confiée. Faisons une petite incursion parmi nos aînés pour illustrer notre pensée. Tel administrateur est dit compétent qui s'acquitte de ses fonctions à la satisfaction de ses supérieurs comme de ses dépendants. On attribuera encore la compétence à ce professeur qui, en plus d'être un puits de science, saura communiquer d'une façon si brillante du moins convenable, les perles de son savoir. Les exemples en ce sens abonderaient. Il serait peut-être utile aussi d'en citer un ou deux sous l'angle négatif, mais le sens commun nous fait discerner assez aisément si les qualités requises sont le lot de tel ou tel.

Le sens commun nous apprend en plus que la compétence professionnelle comporte plus qu'une simple connaissance technique, si développée soit-elle. On aime retrouver, chez celui à qui on l'attribue, d'autres qualités comme le culte de l'ordre, de la justice et de la vérité, jointes à un heureux caractère, avec comme couronnement humain, un grand désintéressement. D'autre part, on serait mal vu de présenter comme compétent celui qui aurait certains défauts qui nuisent à un trop grand nombre: l'égoïsme si détesté; l'attrait insensé pour l'"eau" qui réjouit le coeur mais qui l'endurcit et noie l'esprit, empêchant souvent quelqu'un de faire valoir de réelles aptitudes et d'être considéré comme l'homme vraiment compétent, en qui l'on a confiance.

Pour nous donc, il convient d'avoir pour acquis qu'une compétence ne s'improvise pas mais se prépare. Tel est l'étudiant aujourd'hui, tel sera le professionnel demain, pas vrai? S'il est plus attaché à ses études qu'à toutes les autres occupations "parasites"; s'il a le souci de l'exactitude et de l'ordre; s'il est sociable; s'il sait respecter les valeurs humaines et si, en plus, il est bon chrétien, n'ayez crainte, il a des chances de faire oeuvre durable plus tard.

Armand Dubé, 1ère Agr.

Sous le froid et la neige

Rien que d'y penser, je tremble, je grelotte. Toute une froide nuit sous la neige sans autre abri que la voûte étoilée des cieux! C'est l'aventure qui est arrivée à l'un de nos braves professeurs de l'École...

Mais laissons le plutôt raconter lui-même l'incident dans un numéro prochain de la "Gazette des Campagnes..."

Ne manquez pas de le lire!

Iro Nico.

Carnet du Naturaliste

La Société d'Histoire Naturelle de la Pocatière avise le lecteur qu'une colonne de la Gazette des Campagnes sera dorénavant consacrée aux observations phénologiques. Les naturalistes de la région ou de l'extérieur, qui désirent coopérer avec la Société, n'auront qu'à adresser au secrétaire le résultat de leurs observations le vendredi de chaque semaine. Ces observations seront publiées la semaine suivante et nous mentionnerons le nom de nos correspondants.

Il s'agit d'observer la date de floraison et la localité des plantes suivantes: tussilage, populage des marais, érable rouge, pissenlit, rhodora, narcisse du poète, trille rouge, amélanchier, cerisier sauvage, prunier, muguet, lilas, pommier, marguerite des champs, kalmia (sac à commis), mauve musquée, verge d'or du Canada, eupatoire pourpre, linaira commun, tanaisie, salsifis sauvage.

Observez le moment où le plein développement des feuilles est atteint chez les arbres. Autant que possible, observez ce phénomène dans une érablière; au moment où l'ombre est complète.

Notez la première récolte de certains légumes vivaces: asperge, rhubarbe, les premières fraises des champs et les framboises, les premiers bluets, le premier chant de grenouilles, l'arrivée des oiseaux, la première coloration des feuilles à l'automne. Libre à chacun d'ajouter d'autres observations et de toujours indiquer la localité, la date et l'habitat.

Henri Généreux, secrétaire.

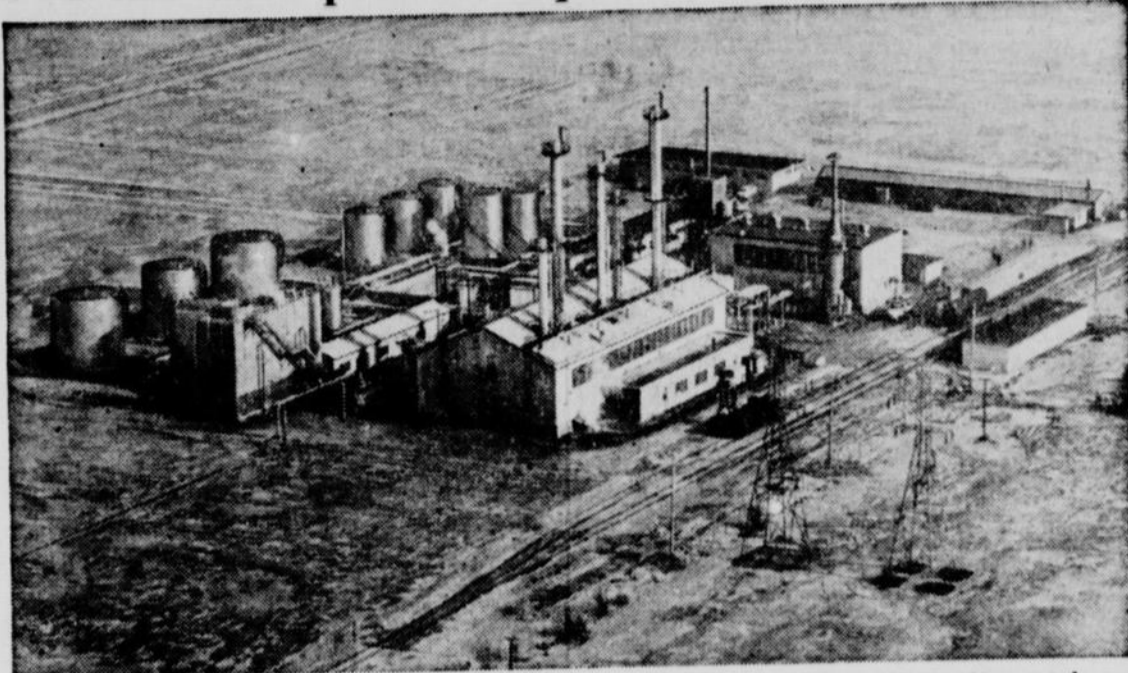
Carnet du 13 avril 1953.

Quelques naturalistes nous ont déjà prêté leur concours, cette semaine. Ce sont: M. René Tanguay, ptre, Hervé Gourde, Albert Payette, Omer Richard ptre, Elzéar Campagna, Albert Alarie et Yves Jean. Nous les remercions vivement et nous publions un résumé de leurs observations, dans l'ordre chronologique.

- 28 fév. Arrivée de l'alouette ou Ortolan, Montagne Ronde, Ste-Anne, (H.G.).
- 5 mars Arrivée de la corneille d'Amérique, Ste-Anne, (R.T., H.G.).
- 18 mars Arrivée de l'alouette ou Ortolan, Ste-Anne, (R.T.).
- 20 mars Arrivée du merle d'Amérique, Ste-Anne, (R.T.).
- 22 mars Arrivée de l'étourneau vulgaire, Ste-Anne, (H.G.).
- 27 mars Arrivée du pinson pourpre, Ste-Anne, (H.G.).
- 27 mars Sept érables entaillées chez M. E. Campagna, Ste-Anne. Récolte au 9 avril: 1½ gal. de sirop, (E.C.).
- 30 mars Arrivée de l'outarde, Ste-Anne, (R.T.).
- 30 mars Arrivée du pinson niverolle, Ste-Anne, (R.T.).
- 1 avril Arrivée du merle d'Amérique, Ste-Anne, (H.G., E.C., A.A.).
- 1 avril Arrivée du pluvier kildeer, Ste-Anne, (R.T.).
- 1 avril Apparition de l'insecte scarabe (Aphodius subterraneus), Ste-Anne, (O.R.).
- 1 avril Apparition des mouches de maison, Ste-Anne, (O.R.).
- 3 avril Arrivée du pinson chanteur ou rossignol, Ste-Anne, (H.G.).
- 4 avril Arrivée du mainate bronzé, Ste-Anne, (R.T.).
- 4 avril Arrivée du pinson chanteur ou rossignol, Ste-Anne, (H.G.).
- 4 avril Arrivée de l'outarde, Ste-Anne, (H.G.).
- 4 avril Arrivée du mainate rouillé, Ste-Anne, (R.T.).
- 4 avril Arrivée de l'étourneau à ailes rouges, Ste-Anne, (R.T.).
- 4 avril Arrivée de l'étourneau vacher, Ste-Anne, (R.T.).
- 4 avril Arrivée du pinson chanteur ou rossignol, Ste-Anne, (R.T.).
- 8 avril Le Sansonnet transporte des brindilles en vue de la construction de son nid, Ste-Anne, (R.T.).
- 9 avril Capture du premier hareng à Grande-Rivière, (Y.J.).
- 10 avril Premier crocus en fleurs, Ste-Anne, (H.G.).
- 10 avril Arrivée du faucon des pigeons, Ste-Anne, (R.T.).
- 10 avril Floraison du tussilage (tussilago farfara), sous bois au rang des Sables, Ste-Anne, (A.P.).
- 10 avril Champignon: gyromitre comestible, sous bois, St-Denis, (A.P.).
- 10 avril Apparition du papillon Vanesse de l'orme, Ste-Anne, (H.G., A.P.).
- 12 avril Floraison du tremble, noisetier et aulne au moulin de la Rivière Tortue, L'Islet, (A.P.).
- 13 avril Camarine noire, Talus, Laboratoire du Service des Sciences, Ste-Anne, (A.P.). Note: (Elle a fleuri, les pieds gelés!).

Note: Les phénomènes observés indiquent une précocité remarquable comparativement aux années précédentes. L'année 1951 nous a semblé avoir un départ de végétation exceptionnellement précoce, et pourtant, le Tussilage n'avait fleuri qu'à partir du 21 avril, alors que cette année, il a pu fleurir dès le 10 avril. (A.P.).

Nouvelle usine pétrochimique de la Shell Oil Company



La fabrication canadienne de deux produits chimiques industriels essentiels, à un volume de 20,000,000 livres par année, commença aujourd'hui lorsque Mme St-Laurent, la femme du Premier Ministre, présida à l'ouverture officielle de la nouvelle usine pétrochimique de la Shell Oil Company of Canada, dans l'est de Montréal.

Dans le restaurant de la raffinerie Shell, situé sur un terrain de 320 arpents, Mme St-Laurent ne fit que presser un bouton; et, aussitôt, trois quarts de mille plus loin, les pompes de la nouvelle usine se mirent à remplir un réservoir de 6,600 gallons avec de l'alcool isopropylique, produit pour la première fois au Canada. L'usine va aussi transformer de l'alcool isopropylique en un produit chimique également important, l'acétone.

Obtenant ses matières premières dans des raffineries d'alentour, l'usine pétrochimique Shell est la première au

Canada à fabriquer ces deux produits chimiques essentiels, employés dans des industries aussi variées que les textiles synthétiques, la médecine et la peinture.

L'honorable Douglas Abbott, Ministre des finances, assista à l'ouverture; et M. F. A.C. Guepin arriva de Londres, Angleterre, pour remplir les fonctions d'hôte en compagnie de M. W.M.V. Ash, président de la Shell Oil Company of Canada. M. Guepin, le directeur du groupe Royal Dutch/Shell est en charge de leurs activités chimiques dans le monde entier.

L'alcool isopropylique est important dans la fabrication des produits pharmaceutiques, médicaux et cosmétiques; dans celle des laques et des produits de nettoyage; dans les plastiques et autres développements industriels. L'acétone est un dissolvant spécial et essentiel, employé pour extraire la chlorophylle, la pectine, les cires et les graisses, et aussi pour fabriquer d'au-

tres produits divers tels que la rayonne, la cordite et le vernis pour les ongles.

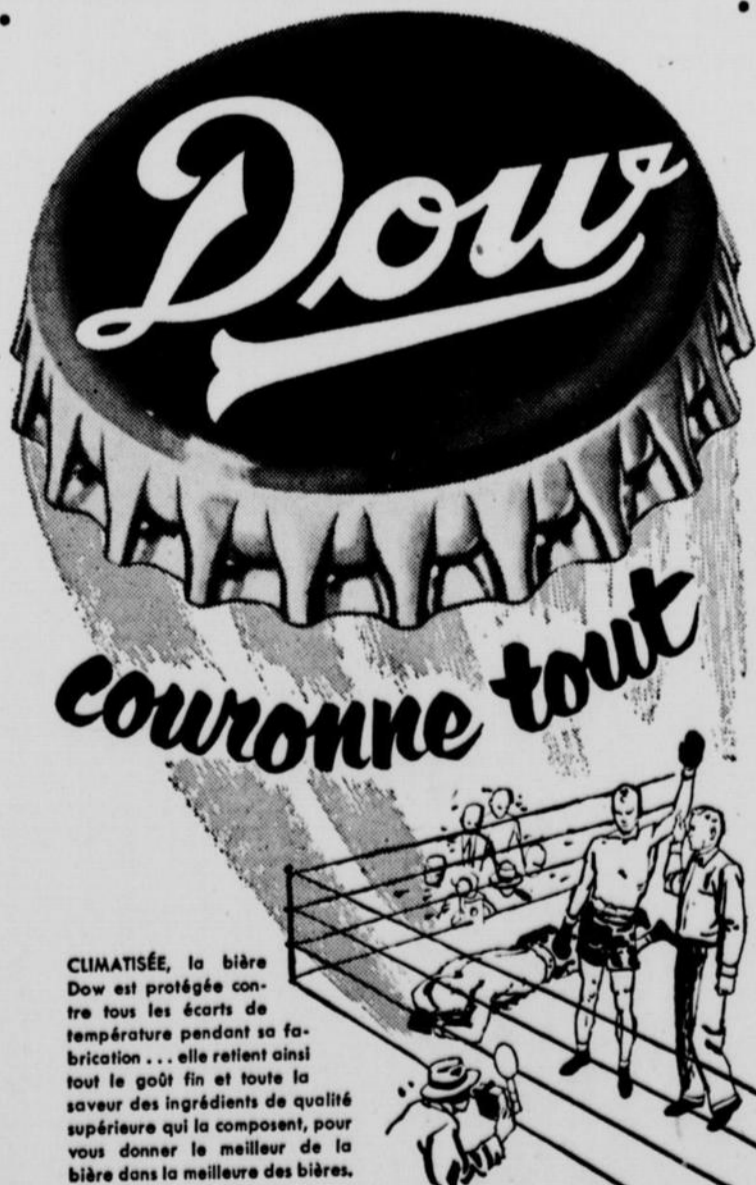
Des gaz de pétrole sont extraits du dispositif catalytique géant de Shell où la gazoline est fabriquée, et sont ensuite dirigés à travers le labyrinthe de tuyaux et de récipients dans la nouvelle usine pétrochimique. Traité avec de l'acide sulfurique, le gaz de la réaction catalytique (propylène) est transformé en alcool isopropylique brut. En ajustant des instruments délicats dans une chambre de contrôle à air conditionné, les opérateurs chimistes de l'usine séparent l'eau et les impuretés de l'alcool brut, pour donner un produit fini d'une pureté de 99%. D'autres unités transforment de l'alcool isopropylique en acétone d'une pureté de 99.5%.

Le plan d'opération de la nouvelle usine fut conçu par les ingénieurs Shell, et basé sur 20 années de développement du procédé pétrochimique dans des usines Shell que Stanlow, Angleterre, et Martinez, Californie. Le travail du plan, de la disposition et la construction de l'usine fut entrepris par la C.F. Braun and Company, Canada Ltd. L'usine de Montréal Est fut conçue en tenant spécialement compte des températures extrêmes de Montréal. Lorsque la température baisse à 20 degrés au-dessous de zéro, celle à l'intérieur de l'usine se maintient à 40 degrés F. Le système de refroidissement d'eau de l'usine chimique fait circuler 2,500 gallons d'eau par minute à travers l'usine. Il est muni d'hélices réversibles pour décongeler la tour d'eau. Des réservoirs spécialement réchauffés maintiendront l'acide sulfurique à 60 degrés F., même dans une température de 20 degrés au-dessous de zéro.

Le personnel de l'usine est protégé contre des vapeurs nocives au moyen d'un système de conditionnement d'air compliqué, qui change l'air complètement, d'un bout à l'autre de l'usine, toutes les six minutes. L'unité de réaction, qui combine l'acide sulfurique avec le gaz propylène sous pression, est protégée par une haute muraille. Le personnel surveille les opérations à travers des fenêtres à vitres épaisses, et, de cette position, contrôle la production. Dans la chambre de contrôle un nouvel appareil de mesure de conductivité analyse constamment l'eau de refroidissement. Si cette eau révèle des traces d'acide, des lumières étincelantes et un dispositif d'alarme avertissent automatiquement l'opérateur.

En vue de protéger le matériel contre la corrosion, les ré-

(suite à la page 7)



CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication... elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

'CLIMATISÉE'

SIROIS, CARON, RENAUD, CORRIVEAU, & CIE.

Comptables Agréés

- Sirois Fernand, C.A.
- Caron Bertrand, C.A.
- Renaud Gérard, C.A.
- Corriveau Lionel, C.A.
- Pouliot J.-Lucien, C.A.
- Racine Robert, C.A.
- Lauster Gérard, C.A.

QUÉBEC, P.Q. - JONQUIÈRE, P.Q.
MONTMAGNY, P.Q. - RIVIÈRE-du-LOUP, P. Q.

Les mamans de notre campagne dans l'oeuvre des vocations

Les mamans de notre campagne dans l'oeuvre des vocations J'ai assisté l'été dernier, à une causerie donnée par Mgr P. Caza, évêque auxiliaire de Valleyfield, au congrès régional de la Fédération No 13 des Cercles de Fermières.

Bien que je me sente absolument indigne, il me fait plaisir de donner ici un résumé de ce vibrant entretien; ceci à l'intention des mamans actuelles et futures.

Comme le titre l'indique, monseigneur Caza traita de la collaboration de la femme rurale en faveur du recrutement des vocations sacerdotales. Et je cite...

Il existe présentement une crise de vocations et cette crise est mondiale, universelle. Dernièrement à Berlin se tenait une réunion groupant 160,000 catholiques; on y entendait ce même cri alarmant: "manque de prêtres". La Voix de Paris publiait dans l'un de ses derniers numéros: "Il y a des milliers de paroisses sans églises". Mgr Léger, du diocèse de Montréal, aurait besoin de 200 prêtres pour répondre à ses désirs d'apôtres. Mgr Langlois à l'évêché de Valleyfield n'a pu répondre aux demandes angoissées de l'évêque de Gravelbourg et de Mgr Limoges parce que dans son diocèse même, beaucoup de paroisses souffrent de n'avoir pas de vicaires pour seconder le travail trop lourd du curé; et les mouvements d'action catholique ne peuvent retenir toute l'attention d'un aumônier s'occupant d'eux exclusivement.

Les mamans rurales ont-elles des responsabilités dans le manque de vocations? Dieu dans sa sagesse et sa bonté appelle et choisit pour le bien, le salut des âmes. Il y a de nombreux enfants qui devraient être prêtres et ne le seront jamais. D'après une enquête officielle dans les collèges classiques et les Séminaires en l'année 1946-47, sur 154 séminaristes, il n'y en avait que 14 venant de campagne et en 1947-48 sur 125 seulement 10. Dans l'histoire du Canada et de la Province de Québec, nos campagnes n'ont-elles pas donné pleinement? Comment se fait-il qu'aujourd'hui on relève des chiffres si alarmants?

Comment nos mamans seraient-elles responsables? Voilà, on a perdu de vue ce problème des vocations; l'insouciance, les préoccupations matérielles et la peur du sacrifice nous font négliger bien souvent la vocation de nos enfants. Les parents font de beaux rêves pour leurs petits; rêve-t-on assez souvent au sacerdoce, à cette dignité incomparable de la grandeur d'un prêtre? On est pris d'admiration, on est fasciné par une grande figure; nous arrêtons-nous souvent à regarder le Christ? Avons-nous pensé que ce petit être avec l'onction sacerdotale aura le pouvoir de cet Homme-Dieu? Non, entraînés par la facilité de la vie, on a peur de cette idée.

Mgr Caza nous suggère trois remèdes à apporter pour conjurer cette crise de vocations.

Pour être mamans de prêtres, il faut avant tout:

1o Etre profondément chrétiennes, avoir le sens de Dieu, une foi vivante. Ne séparons pas la religion de la vie, prenons l'habitude de faire descendre la grâce de Dieu dans tout ce que nous faisons, voyons toujours la présence de Dieu.

2o Il faut aussi avoir une fidélité indéfectible aux commandements. La Vierge de Fatima nous dit: "Les chrétiens ne vivent pas suffisamment en état de grâce". Les vocations fleurissent dans les familles qui n'ont pas peur des responsabilités de la maternité et de la paternité; et le bon Dieu vient se choisir un prêtre après la venue du 7e enfant. Aujourd'hui, on a peur de ces responsabilités. Il nous faudrait relire le discours du Pape aux sages-femmes sur les exigences du catholicisme pour la maternité.

3o Enfin, il faut faire de son foyer un sanctuaire, un foyer imprégné d'esprit chrétien. Les mamans doivent faire l'éducation du coeur de leurs enfants par l'apprentissage du dévouement, l'habitude du sacrifice. Que les parents possèdent, afin de pouvoir le donner, le respect de l'autorité religieuse et civile. Le 31 janvier 1940, Sa Sainteté s'exprimait ainsi: "Serait-il logique de vouloir corriger chez l'enfant les fautes qu'il voit constamment en ses parents; comment lui apprendre la loyauté si nous sommes fourbes, la générosité si nous sommes égoïstes... etc."

Si après avoir fait notre devoir, tout notre devoir, nous n'avons pas le bonheur de devenir mamans de prêtres, n'ayons aucune crainte et adorons encore la divine Volonté.

Mgr Caza nous fit ensuite la lecture d'un écrit du Docteur Dio, (je ne sais si ce nom s'écrit ainsi) père d'une belle famille de douze enfants.

"Le Docteur nous raconte une scène dont il a été témoin. Un jeune prêtre vient de recevoir l'onction sacerdotale; sa vieille maman est là, paysanne usée par le dur labeur, ses yeux sont remplis de larmes. Elle aurait pourtant eu bien besoin de ce grand garçon étant seule sur sa ferme, mais elle l'a donné et de tout son coeur ce fils unique tant aimé. L'émoi que l'on voit sur cette figure est tout divin. Après la cérémonie cet autre Christ s'avance vers sa mère qui s'agenouille et reçoit la première bénédiction de son fils prêtre. Mais voici que le fils s'agenouille à son tour et demande à sa mère de le bénir parce que c'est à elle qu'il doit sa vocation. Je n'oublierai jamais ce geste si simple et pourtant si sublime".

Jeunes mamans qui portez en vous le fruit d'un grand amour; qui désirez tant de choses pour ce petit être que vous aimez déjà plus que vous-mêmes; ne réverez-vous pas pour lui le sacerdoce? Votre tout petit, donnez-le à Dieu immédiatement, demandez-lui d'accepter et de bénir ce grand désir de votre coeur: celui de devenir mamans de prêtres".

Après l'audition d'une telle exhortation, on n'a plus le droit, je pense, d'être mesquines, de ne penser qu'à soi. Dieu dans sa grande bonté nous confie, à nous, mamans actuelles et futures, les premiers soins d'édifications de cette oeuvre magnifique qu'est la vocation sacerdotale de nos enfants.

Madame B.V.

(La Terre et le Foyer).

La santé des dents

Q.— Dans le cas des dents cariées, qu'accomplit le traitement dentaire, - et faut-il faire obturer seulement les dents cariées permanentes ou les dents de lait également chez les enfants?

R.— Dans le cas de caries dentaires, les cavités des dents peuvent être facilement obturées, pourvu que la carie ne soit pas trop avancée. Le plus tôt une cavité est remplie, meilleures sont les chances de conserver la dent. Les petites cavités peuvent être obturées rapidement avec le minimum de malaise et de dépenses pour le patient. Toutefois, seul un dentiste peut découvrir les petites cavités imperceptibles même à celui qui en souffre et dont certaines n'apparaissent qu'aux Rayons X. Bien des parents ne se rendent pas compte de l'importance de conserver, donc de bien soigner les dents de lait. L'enfant en a autant besoin que l'adulte a besoin de ses dents permanentes. Les dents de lait peuvent être obturées à moins qu'elles ne soient à la veille d'être remplacées par les dents permanentes ou tellement cariées qu'il faille les enlever pour la sauvegarde de la santé de l'enfant. Les dents de lait abîmées ne devraient pas être laissées dans une bouche d'enfant, même afin de maintenir l'espace voulu pour les dents permanentes. Une dent abîmée doit être enlevée, mais si le dentiste le juge opportun il placera dans la bouche de l'enfant un dispositif pour maintenir cet espace nécessaire.

SPECIAUX DE \$1.00

468 vgs Ruban 3/8, celanese, Robes dames coton imprimé 14 à 20 ans, 4 sacs sucre ou 3 sacs imprimés, 4 verges marquise ou organdie blanc, 3 vgs piqué vert, rose ou bleu, 5 vgs mal teint ou mal imprimé, 2 lbs soie blanche, 10 livres coupons ou 33 verges dentelle ou 5 paires bas enfants, 4 verges plastic imprimé ou uni, 3 verges crêpe noir, 3 verges broadcloth imprimé, 1 verge jersey laine, 1 verge corderoy, 2 1/4 verges crêpe imprimé, 2 verges satin bleu, blanc, rose, ou ciseaux "Pompador" plaqué or 6 1/2 pouces, 4 onces laine à tricoter, 15 débarbouillettes ou 15 canelles fil, Blouses, salopettes, robes ou jupes d'enfants de 2 à 8 ans, 5 serviettes de vaisselle, 3 paires bas de travail d'homme, gris, 2 douzaines de bas dépareillés, 3 paires de bas de crêpe ou coton ou nylon, ou deux paires de bas de fil ou 3 vgs cretonne imprimée ou 2 vgs de rideau écrite à panneaux.

20,500 verges fil à tisser, cône 3 1/4 lbs \$3.25, Rayon mercerisé 2/2 mi-corde, livres, 93, aussi 2/16 livre \$1.10, laine 2/18 livre \$1.35, Fil à coudre 3,000 vgs, 40, cône \$1.19. Catalogue 40e anniversaire gratuit. Livraison par malle C.O.D.

MME I. SCHAEFER ENRG.
Boîte 264 Drummondville, P.Q.



CHRONIQUE SANITAIRE

Moyens à prendre pour conserver sa santé

Prenez soin de vos oreilles:

En cas de rhume, de mal de gorge, le moucher énergique peut éteindre l'infection à l'oreille moyenne. C'est là la principale cause de l'ouïe défectueuse. Un tube d'environ un pouce et demi de longueur relie l'oreille moyenne à la gorge et aux fosses nasales. Durant un coryza (rhume de cerveau) ou un mal de gorge (angine ou amygdalite), l'infection peut gagner l'oreille moyenne par ce tube et déterminer un abcès ou une infection. Le moucher énergique peut propager l'infection à l'oreille; il est donc de toute importance d'enseigner aux enfants à bien se servir de leur mouchoir...

Voyez votre médecin si vous souffrez de rhumes successifs ou prolongés, ou d'infection des sinus, de la gorge ou des voies nasales. Ces troubles peuvent conduire à l'inflammation chronique de l'oreille et à la perte totale ou partielle de l'ouïe.

Ne vous servez jamais d'instruments durs (épingles à cheveux, etc...) pour retirer la cire ou un corps étranger dans l'oreille. L'enlèvement de toute obstruction dans l'oreille est l'affaire du médecin. Une intervention inexpérimentée risque d'abîmer la paroi du tube auditif ou du tympan.

Faites vous examiner les oreilles si vous avez l'impression que votre ouïe diminue. On peut perdre graduellement l'ouïe sans s'en rendre compte. Les bons soins appliqués à temps peuvent s'en rendre compte. Les bons soins appliqués à temps rioration. Prenez soin de vos oreilles, protégez votre ouïe; c'est un moyen de vous conserver jeunes!

Et la vie doit être bien triste lorsqu'il n'est plus possible d'entendre la mélodie de la nature, la vie qui chante malgré tout, le chant des oiseaux, le babil des petits enfants, les confidences de nos amis, la belle musique, etc...

Etre en santé, c'est jouir de tout cela; c'est trouver la vie belle et bonne en étant en possession de toutes nos qualités physiques et mentales, et de toutes nos facultés.

Que la vie vous soit belle! Bonne Santé!

Irène Lavoie, e.h.

(à suivre)

J.-C. DUBEAU, B.S.A., C.L.U., C.d'A.A.

Assureur-Vie Agréé
Courtier d'Assurance Agréé

ASSURANCES GENERALES
VIE — FEU — AUTOMOBILE
ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE

Confiez vos problèmes d'assurances à un spécialiste diplômé.

STE - ANNE - DE - LA - POCATIERE, Kam.

Rue Poiré

Téléphone: 83

Mlle M.-LOUISE PAQUET FLEURISTE

Membre de L'Union des Fleuristes du Canada.

FLEURS pour TOUTES OCCASIONS

Représentante à Ste-Anne, Mme L.S. de G. FORTIN

RIVIERE-DU-LOUP

PRES de la ROUTE LEVIS - RIMOUSKI

3 rue Lévis,

Tél.: 2128

Rivière-du-Loup.

LES MÉLANGES À GÂTEAUX ROBIN HOOD



VOUS ÉPARGNENT DU TEMPS ET DE L'ARGENT

Commission royale d'enquête

Province de Québec

Montréal, le 5 avril 1953—

M. le Juge Thomas Tremblay, président de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, nous informe qu'un certain nombre de corps publics et d'associations ont déjà exprimé le désir de comparaître devant la Commission et d'y présenter des mémoires sur les activités propres en fonction du mandat de la Commission.

La plupart de ces demandes proviennent de grands centres, et le président tient à rappeler que toutes les municipalités et toutes les institutions de toutes les parties de la province sont intéressées aux travaux de la Commission et invitées, par

conséquent, à entrer le plus tôt possible en relations avec elle. Il importe, en effet, que toutes les régions de la province fassent connaître leur point de vue sur les problèmes d'importance nationale.

Depuis son entrée en fonction, la Commission a siégé à plusieurs reprises; elle a élaboré son plan de travail et publiera prochainement son itinéraire de voyage. Cette semaine, elle siège à Québec afin de se familiariser sur place avec le fonctionnement des principaux ministères et certains problèmes d'ordre administratif.

Les municipalités, commissions scolaires et autres corps publics, ainsi que les institutions et associations qui veulent présenter des mémoires ou qui désirent obtenir des renseignements additionnels, sont priés de communiquer, le plus tôt possible, avec le secrétaire de la Commission: Me Arthur Dansereau, chambre 606, édifice Hydro-Québec, 107 ouest, rue Craig, Montréal.

Le président rappelle que les mémoires devront parvenir à la Commission, en 12 copies, au moins 8 jours avant la date de comparution.

10e année de réussite...

(Suite de la page 2)

première, dans l'enseignement donné par les cours postcolaires pour qu'elles organisent des cours sur l'agriculture qui seraient suivis par les cultivateurs adultes, de novembre à mai. Sur ces cours, l'on pourrait greffer ceux des spécialités agricoles qui se donneraient de façon permanente, pour les cultivateurs qui n'ont pas eu l'avantage de fréquenter l'école longtemps et veulent se familiariser avec telle ou telle branche de la culture et de l'élevage". Somme toute, pour revenir à eux, les cours de patates de 1953, ont été couronnés de succès. Le mérite en revient aux jeunes rayonnants de santé et bouillants d'enthousiasme qui marchèrent dans le sillon tracé par les 350 anciens élèves de ces cours, dont l'utilité est patente.

Henri Lacourcière, agr.,

Rédacteur au Service de l'enseignement agricole.

Communiqué hebdomadaire

On annonce la sanction royale à de récentes modifications à la loi de 1946 sur l'indemnisation des marins marchands. Les modifications visent à améliorer le sort des marins marchands pour autant qu'il s'agisse d'indemnités dans le cas d'accidents survenus pendant la période de leur emploi. La loi prévoit le paiement d'indemnités aux marins victimes d'un accident survenu pendant la période de leur emploi et à ceux qui ne sont couverts, à l'égard de cet accident, par aucune loi provinciale d'accidents du travail.

En vertu des dispositions antérieures de la loi, on ne considérait pas les demandes d'indemnités à moins que l'accident n'ait empêché le marin de gagner son plein salaire pendant sept jours. Les modifications réduisent cette période à quatre jours. Les autres modifications porte le maximum des gains annuels, dont on doit se servir pour déterminer le montant de l'indemnité, de \$2,500 à \$3,600; les frais d'inhumation d'un marin de \$125 à \$200; l'allocation mensuelle de veuve d'un marin de \$45 à \$50 et enfin l'augmentation du taux aux enfants à charge.

En vue de faire face aux risques d'indemnisation, tout employeur est tenu de s'assurer les montants nécessaires au moyen d'assurance ou par tout autre moyen approuvé par la commission chargée de l'application de la loi. Toutes les indemnités prévues à l'intention des marins marchands en vertu de la présente loi sont par conséquent versées directement par les employeurs; il est d'usage que les employeurs se protègent au moyen de polices d'assurance.

Nouvelle usine...

(suite de la page 5)

servoires et récipients sont fabriqués avec du monèle, du tantale, du fer hautement silicé, du téflon carbonique, du plomb et du cuivre. Plusieurs récipients sont fortifiés par des briques spéciales à l'épreuve de l'acide et par des feuilles épaisses de plomb.

La température des tours de distillation qui transforment les gaz du pétrole en des produits chimiques d'une pureté de 99% est contrôlée à un degré près. Cependant, l'usine produira un million et demi de gallons impériaux d'alcool isopropylique par an, et un million de gallons d'acétone.

Une carrière de **CHEF** au service du Canada!

Pour mieux se protéger contre le danger constant du communisme, le Canada élargit les cadres de son Armée. Il renforce sa puissance défensive afin d'être prêt à résister à toute agression.

En augmentant son Armée, en la modernisant, le Canada ouvre la voie à d'excellentes carrières pour nos jeunes gens. Il leur offre vraiment des carrières de chefs, de meneurs d'hommes.

Il leur offre aussi l'occasion de se spécialiser à fond dans diverses sphères techniques.

Or, les spécialistes de l'Armée — qui constituent une partie appréciable des effectifs — sont bien payés, sans compter qu'ils participent aux nombreux autres avantages de la vie militaire.

Prenons par exemple le cas du sous-officier qui figure dans l'illustration ci-contre. Encore jeune, il est sergent-instructeur de l'Infanterie.

Son revenu se compare avantageusement à celui de tout civil qui exerce un métier analogue au sien dans le domaine technique. Mais ce militaire reçoit de plus, et *gratuitement*, la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il bénéficie d'un mois de congé payé chaque année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil.

L'Armée canadienne offre donc à tout jeune Canadien qui a les aptitudes requises l'occasion de bien servir son pays tout en se taillant une carrière de chef, et en se faisant un bel avenir.



ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS
VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 4,
772 ouest, rue Sherbrooke,
MONTRÉAL, P. Q.

Dépôt des effectifs No 3,
Casernes Connaught,
3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P. Q.

Dépôt des effectifs No 13,
Wallis House, angle Charlotte et Rideau,
OTTAWA, Ont.

Ecoutez "Tambour battant" les mercredis et vendredis soir de 7h.30 à 7h.45 — réseau de Radio-Canada.

NOUVELLES de CHEZ-NOUS

Les Fêtes Pascales à Ste-Anne

Le samedi Saint, à 9h. a.m., en la cathédrale, il y eut récitation de l'Office des Ténèbres présidée par Son Excellence Mgr Desrochers. Au chœur, Messieurs Lebon et Fortin, du Collège; M. l'abbé Aurèle Hudon, curé; M. l'abbé M. Paré, supérieur, M. l'abbé Arthur Beaudoin, Fernand Bernier, Clément Leclerc, Chs.-E. Raymond, Raymond Dupuis, Richard Beaudoin, du Collège; Rosaire Bélanger, Pierre Pelletier, et Dominique Gosselin, de l'Ecole d'Agriculture; les RR.PP. Marc-Henri Dupuis, P.B., Champagne, S.J., MM. les diacres Jos. Anctil, Luc Deschênes, P.-E. Beaulieu, Marcel Caron, J.-B. Ouellet, du Grand Séminaire de Québec.

Assistaient aussi MM. les abbés Gilles Bernier, et Léo Blanchet, de la Chancellerie; et les RR.FF. Cléophas, Marie-Louis et Justinien, de l'Académie Sacré-Coeur; Servants: MM. Jean-Louis Jeffrey et Marc Bérubé.

Vigile de Pâques.

Le soir, à 8h. p.m., il y eut bénédiction du Feu Nouveau, du Cierge Pascal, de l'Eau; et Messe de la Vigile de Pâques et renouvellement des promesses du Baptême, présidées par S. Excellence assistée de Mgrs Alphonse Fortin et Wilfrid Lebon; prêtre assistant, M. l'abbé Aurèle Hudon. Diacre d'office: M. Marcel Caron, G.S. de Québec; sous-diacre d'office, M. Jos. Anctil, G.S. de Québec; diacres assistants: MM. les abbés Maurice Langlais, vicaire, et Dominique Gosselin, de l'Ecole d'Agriculture. Dirigeaient les cérémonies: MM. les abbés Gilles Bernier et Léopold Blanchet.

Au chœur, M. l'abbé M. Paré, supérieur; MM. les abbés Robert Côté, Clément Leclerc, Arthur Beaudoin, Léon Desrochers, Ch.-Eug. Raymond, Richard Beaudoin, Raoul Lavoie, du Collège; MM. Jos. Diamant, directeur, et Pierre Pelletier prof., de l'Ecole d'Agriculture; Raymond Dupuis, aumônier de l'Académie de Québec; M. Henri Dupuis, P.B., R.P. Champagne, S.J., prédicateur de la Semaine Sainte; les diacres étudiants en théologie, à Québec: MM. les abbés Luc Deschênes, P.-E. Beaulieu et J.-B. Ouellet, qui ont chanté les prophéties.

Aussi, les RR.FF. Cléophas, Louis-Marie et Justinien, de l'Académie du Sacré-Coeur; aux premiers rangs de l'assistance, les RR.SS. de Ste-Jeanne d'Arc, de l'évêché.

Messe de Pâques.

Cette messe fut célébrée en pontificale par Mgr Desrochers, assisté par M. le Curé A. Hudon. Diacres assistants: MM. Jos. Diamant et Pierre Pelletier; diacre d'office, M. Dominique Gosselin; sous-diacre d'office, M. l'abbé J.-B. Ouellet, diacre. Dirigeaient les cérémonies: MM. les abbés Gilles Bernier et Léopold Blanchet, de la Chancellerie.

A vendre

Un terrain de 21 arpents, dont quatre arpents en culture avec une plantation de 200 pommiers de 9 ans de culture, dont plusieurs rapportent. Site idéal pour maison d'été, eau courante sur le terrain, situé au rang de la Montagne THIBOUTOT à Ste-ANNE.

S'adresser à:

HERMENEGILDE PELLETIER
Saint-BASILE, N. B. Tél.: 603-3

MARC-ANDRÉ RIOUX

DIRECTEUR DE FUNERAILLES
Embaumeur diplômé — Service d'ambulance
SALON MORTUAIRE GRATUIT

Ste-Anne-de-la-Pocatière

Tél: Bureau: 125 — Salon: Tél: 204

SERVICE JOUR ET NUIT

Rivière-du-Loup, 176 rue Lafontaine

Tél: Bureau: 2668 — Résidence: 3866

Terres à vendre

205 arpents, en culture, sol franc, non rocheux pas de côtes, 50 arpents de labourés.

Autre terre, 260 arpents, bois et pâturage.

S'adresser à

B.P. 148 ACTON-VALE, Cté de Bagot.

A l'orgue, on chanta les offices en grégorien, sous la direction de M. Léonard Laplante; Mlle Simone Michaud était à la console des orgues.

Le soir, à 7h. Vêpres Pontificales. Il y eut foule en la cathédrale.

Jamais dans l'histoire de notre paroisse, les offices de la Semaine Sainte n'ont revêtu une telle solennité, puisque S. Excellence Mgr Desrochers s'est fait un devoir de les présider et d'y officier suivant les rites les plus solennels. Les fidèles ont été nombreux à tous les offices dont nous avons donné l'horaire modifié dans notre numéro de la Semaine Sainte.

Nous n'avons guère à nous prononcer sur ce que décidera l'Ordinaire du diocèse pour l'année 1954; on nous permettra toutefois de donner ici, au nom de tous les fidèles, notre respectueuse appréciation des offices qu'il nous a été donné de suivre les Jeudi, Vendredi et Samedi Saints, en la cathédrale. La liturgie s'y déploie avec tout son faste, ancien, et (ce n'est pas une illusion) elle aide à nous mieux pénétrer encore de la grandeur du Mystère de la Résurrection, et à éprouver cette Joie spirituelle qui baigne nos âmes à son rappel.

L.G.F.



BRULEURS AUTOMATIQUES

pour système de chauffage.

BRULEURS "BOSTON BREEZE"

pour poêle de cuisson.

Agent de la POMPE ELECTRIQUE
"NATIONAL" et "FAIRBANKS MORSE".

— DISTRIBUTEUR de GAZ PROPANE —

Toute installation nouvelle vous offre
de sérieuses garanties.

Vente et installation de tout accessoire de Plomberie.

CAMILLE HUDON

Tél: 203 — ENTREPRENEUR-PLOMBIER — C.P. 73
STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

A VENDRE

Installation complète pour BOUTIQUE à BOIS;

Installation électrique comprise.

Système de protection contre le feu.

Aussi une MAISON NEUVE: 8 APPARTEMENTS.

S'adresser à:

PAUL-EUGENE SIROIS,
Ste-ANNE-de-la-POCATIERE.

C.P.: 149,

Tél.: 272.

Beaux succès

Ste-Anne (D.N.C.)— Le Rev. Frère Cléophas, directeur de l'Académie du Sacré-Coeur vient de rendre public les résultats d'examen des étudiants pour le mois de mars dernier. En 10e année se classent premiers: Raoul Picard, Gérard Pelletier, Rodrigue Lapointe, Jean Martin; Patrice Drapeau; en 9e année: Guy Pelletier; J.-P. Gendreau, Ls-Philippe Plante; en 8e année: Alexandre Rouleau, Jules Beauré, Antoine Drapeau, Renald Pelletier, Guy Bélanger.

Obtiennent les premières places en 7e année: Lucien Pelletier, Jean-Marie Lemieux; Marcel Gagnon, Claude Lafortest; en 6e année A: Jacques Sirois, Maurice Chevrette, J.-Guy Pelletier, J.-Marie Larivière et Ray-Marie Hudon; en 6e année B: Jean Grenier, Benoît Pelletier, Marcel Lévesque, Mario Courcy, Jean-Luc Dionne; en 5e année: Maurice Anctil, Jean-Hubert Boucher, Paulin Dumas, Hugues Lacombe, Alphonse Dumais; en 4e année: Louis Chevrette, Rodrigue Verret, André Gagnon, Jean-Paul Hudon, Gilles Anctil.

En 3e année, se sont classés premier: Jean Michaud, Normand Dumas, Antoine Lemieux René Anctil, Pierre Larrière; en 2e année: Camille Dubé, Gilbert Jeffrey, Jean Dallaire, Gilles Bérubé, Julien Mailloux; en 1ère année: Bernard Pelletier, Paul Chevrette, Jean Bérubé, René Jeffrey et Guy Dubé.

Don à la Soc. hist.

1) De l'abbé Adrien BERNIER:

Enseignement de l'anglais dans nos collèges classiques;

2) Dr Albert ALARIE:
Deux photos.

La bible vous parle

Yahweh, mon Dieu, j'ai crié vers toi, et tu m'as guéri. Tu as retiré mon âme du schéol, ô Yahweh, tu m'as rappelé à la vie, tu ne m'as pas laissé descendre au tombeau.

(Psaume 30, 3-4). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

LA NOUVELLE VANGUARD "LE VOYAGEUR"



En montre à compter du 20 avril

Au GARAGE G.-N. PELLETIER
Sainte-Anne de la Pocatière